

AUTOROUTE E9 SECTION REMOUCHAMPS-HARZE



AUTOROUTE E9

SECTION REMOUCHAMPS - HARZE

I. Généralités

L'Autoroute E9, liaison autoroutière du réseau européen relie Amsterdam à Gênes en traversant les Pays-Bas, la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, la France, la Suisse et l'Italie.

L'Autoroute E9 présente un intérêt particulier pour les régions du Sud de notre pays. En effet elle mettra en contact rapide et sûr l'agglomération liégeoise, les industries et son réseau autoroutier avec le Sud du Luxembourg et le Nord de la France et permettra, à partir de ces régions, un accès vers les sites touristiques des Ardennes.

Dans la Province de Liège, l'Autoroute E9 est en service depuis la frontière hollandaise jusqu'à l'accès de Remouchamps.

L'ouverture à la circulation de la section Remou-

champs - Harzé constitue une nouvelle étape importante car cette mise en service permet d'éviter les traversées lentes et difficiles d'Aywaille et de Harzé et constitue de plus un raccourcissement de la distance à parcourir.

Le nouveau tronçon qui a une longueur de 7,5 km comporte deux échangeurs :

1. l'échangeur de Remouchamps qui donne accès à Aywaille, Remouchamps et à la Vallée de l'Amblève;
2. l'échangeur de Harzé qui donne accès à la route Harzé, Stoumont et au zoning artisanal de Harzé.

C'est à partir de l'échangeur de Harzé qu'une route modernisée permet de rejoindre au carrefour de Houssonloge l'itinéraire vers Bastogne (route n° 15).

Cette section est aussi remarquable par les deux ouvrages d'art prestigieux qu'elle comporte, à savoir le Viaduc de Sécheval et le Viaduc de Remouchamps.



Viaduc de Sécheval.



Viaduc de Remouchamps.



CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE

Le tracé du tronçon Remouchamps-Harzé a été choisi de façon à ne pas s'approcher des sites urbanisés et touristiques d'Aywaille, de Remouchamps et Harzé, mais les échangeurs de Remouchamps et de Harzé permettent une excellente desserte de toute cette région.

Terrassements

Les terrassements nécessaires pour établir la plate-

forme de l'autoroute se sont élevés à : 2.440.000 m³ de déblais.

Plus de 1.200.000 m³ de déblais ont été exécutés en terrain rocheux compact ce qui a nécessité la mise en œuvre de moyens techniques importants.

Ouvrages d'art

Outre les ouvrages remarquables que sont les viaducs de Sécheval et de Remouchamps et qui sont décrits ci-après, la section comporte :

un pont inférieur : pont cadre en béton armé

3 ponts supérieurs : ponts à travées multiples avec poutres en béton précontraint.

Chaussées

a) Profils en travers de l'autoroute

La plateforme de l'autoroute comporte :

- deux chaussées comprenant chacune 2 bandes de circulation de 3,75 m de large et une bande d'arrêt d'urgence de 3,25 m de large (filet d'eau compris)
- un terre-plein central de 12 mètres de large
- des accotements latéraux de 1,75 m.

La largeur du terre-plein central réserve donc la possibilité de construire une 3ème voie de circulation dans chaque sens.

Au-delà du viaduc de Remouchamps, le profil en long de la chaussée en direction d'Arlon comporte une rampe de 6 % et dans cette zone, une troisième voie de circulation réservée aux véhicules lents est déjà réalisée.

En ce qui concerne le profil en travers de la plateforme, il faut également signaler que la plateforme a été réduite à 27,30 m au droit du viaduc de Remouchamps et ceci afin de diminuer le coût de cet ouvrage important et que dans la rampe qui succède au viaduc de Remouchamps, les 2 chaussées de l'autoroute étant établies à flanc de colline, elles ont été dénivelées afin de réduire les terrassements.

b) Constitution

Les revêtements des chaussées sur les viaducs de Remouchamps et de Sécheval, entre ceux-ci et les revêtements des bandes d'arrêt d'urgence sont des revêtements hydrocarbonés. En-dehors de ces zones, le revêtement des chaussées est en béton armé continu.

Un traitement de surface dit par «dénudage chimique» a été appliqué sur le béton afin de lui conférer un meilleur fini de surface plus sûr et plus confortable pour les usagers.

Equipement

Les divers équipements destinés à assurer la sécurité et le confort des usagers comprennent, outre les marquages et la signalisation :

- l'éclairage des viaducs et de l'accès de Harzé
- 7000 mètres de barrières de sécurité doubles
- 1000 mètres de barrières de sécurité simples
- 8700 mètres de clôtures à gibier
- 14000 m² de revêtement antidérapant sur le viaduc de Remouchamps.



Montant des travaux

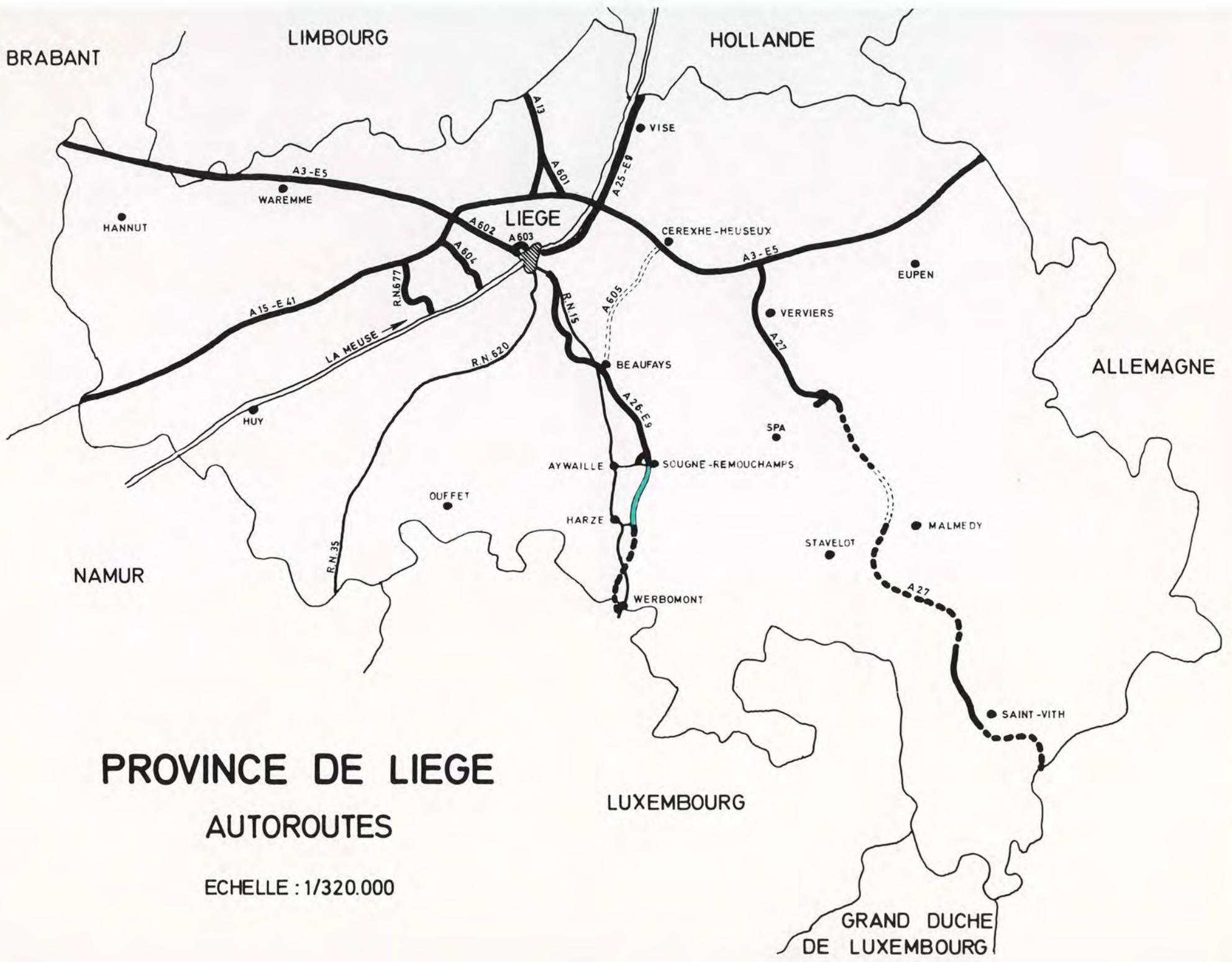
Le montant global des dépenses consenties pour les travaux s'élève à 2.650 millions (toutes révisions comprises) mais hors T.V.A.

Ces dépenses se répartissent comme suit :

- Viaduc de Sécheval : 350 millions
- Viaduc de Remouchamps : 1.450 millions
- Tronçons en-dehors des Viaducs y compris la route d'accès à Houssonloge : 850 millions

Exécution des travaux

1. Viaduc de Sécheval : S.A. C.F.E.
2. Viaduc de Remouchamps : Association Momentanée de S.A. C.F.E. et S.A. FRANCOIS
3. Remouchamps-Harzé :
 - a) Terrassements
Ouvrages d'art
Evacuation des eaux : S.A. BETONAC
 - b) Revêtements : S.A. MATAGNE



PROVINCE DE LIEGE

AUTOROUTES

ECHELLE : 1/320.000